

Compte rendu du Conseil Municipal De la commune de Surfonds

<p>L'an DEUX MILLE QUATOZE Le 25 juin à 20 heures 30. Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Surfonds, en séance publique, sous la présidence de Michel JACK, Maire. <u>Etaient présents</u> : Mesdames E. Mallet – M. Blavette – S. Foret – N. Murillo et Messieurs S. Wambst – H. Garnier – A. Dutertre – G. Hattry - P. Hamelin – P. Voltz <u>Absent(e)</u> : // Formant la majorité des membres en exercice <u>Secrétaire de séance</u> : M. Blavette <u>Assistait également à la réunion</u> : F. Tuytten secrétaire de mairie</p>	<p><u>Date de convocation</u> 17/06 2014</p> <p><u>Date d'affichage</u> : 30/06/ 2014</p> <p><u>Nombre de Conseillers</u> : En exercice : 11 Présents : 11 Votants : 11</p>
---	--

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente

1- Demande de subvention association

M. le Maire donne lecture d'un courrier du 2 juin dernier, de l'association sportive du collège de Bouloire (UNSS) sollicitant une aide exceptionnelle afin de supporter des frais occasionnés (transport et hébergement) par la qualification d'équipes sportives en championnat académique de raid multisport et pour les équipes en sport collectifs sélectionnés pour les Jeux de l'UNSS.
Après examen, de la ligne budgétaire allouée aux associations, après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité,
Décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 38 € à l'UNSS.

2- Présentation du projet de la commission culture

M. Gérard HATTRY présente des travaux de la commission culture :

- l'organisation de la fête du 14 juillet prévue le 26 juillet en association avec le comité des fêtes
- Un projet de rencontres des aînés de la commune avec une mise à disposition de la salle polyvalente afin d'organiser ces rendez-vous.
- l'organisation d'une exposition (peintures, photos, poteries, broderies, concours de dessins....) sur le thème « Tous des artistes ». Après discussion le conseil municipal retient la date du 23 novembre 2014 pour cette manifestation.
- Idées encore à réfléchir d'un village fleuri et d'un point lecture

M. Sébastien WAMBST présente le projet d'un conseil municipal des jeunes : présentation du projet à la population (en septembre), mise en place des élections, statuts, fonctionnement.....

3- Présentation du prochain Surfonds Infos.

Mme Mélanie BLAVETTE présente le Surfonds Infos qui paraîtra début juillet. Le suivant sera publié début septembre

4- Point sur les travaux de la salle polyvalente

M. Le Maire précise qu'après avoir examiné, en concertation avec les adjoints, la dernière estimation du montant des travaux de la salle polyvalente, il propose de fixer les orientations prioritaires de ces travaux :

- Le chauffage
- La remise aux normes électriques
- Le changement des fenêtres et des portes.
- Isolation et plâtrerie
- Et le sas d'entrée en option.

Ceci afin de pouvoir entrer dans le cadre des subventions allouées et de rester cohérent sur le plan budgétaire :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide d'accepter ces orientations prioritaires.

M. H. Garnier se chargera de contacter le Maître d'œuvre afin qu'il rédige le cahier des charges pour la consultation des entreprises

5 – Commerce

M. Le Maire informe que le commerce est fermé depuis le 31 mai 2014. L'exploitante est placée en liquidation judiciaire.

Un Mandataire a été nommé. Il faut attendre la décision de ce dernier afin de pouvoir ré ouvrir avec un nouvel exploitant. Un courrier recommandé lui a été transmis

6 – Point sur le dossier aménagement de terrains de loisirs.

M. Le Maire informe que le projet d'un aménagement d'aire de loisirs, qui date du 11 mars 2013 et voté à l'unanimité par l'ancien conseil municipal a été revu par Mélanie BALVETTE et Emmanuelle MALLET.

Il a été transmis à la Communauté de communes afin d'être examiné. Le responsable de la commission "Petite Enfance" est venu visiter les emplacements prévus à cet effet. Le dossier va maintenant être étudié par le responsable de la "Commission travaux", pour être chiffré. Le projet pourrait voir le jour fin 2014 ou dans le courant de 2015.

7 – Devis toiture bâtiment rue du Roi David.

M. Le Maire présente les quatre devis reçus en mairie pour la réfection de la toiture du bâtiment 4, rue du Roi David.

Après examen, Le Conseil Municipal, décide de retenir le devis de l'entreprise LAUDE pour la rénovation de la toiture du bâtiment 4 rue du Roi David pour un montant de 19 377.25€ H.T. soit 23 252.70 €.

8 – Décision sur la continuation de la sécurité routière : Route de Bouloire Et Chemin des Chênes.

M. Le Maire informe que les panneaux pour la route d'Ardenay ont été livrés.

Suite aux remarques de plusieurs riverains de la Route de Bouloire et du Chemin des Chênes concernant une vitesse excessive sur ces voies, un devis a été établi d'un montant de 1033.78 € TTC pour l'achat de panneaux afin d'envisager la même sécurisation que sur la route d'Ardenay.

M. Le Maire rappelle que la sécurité routière de notre village était une des priorités.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le devis pour un montant de 861.48 € H.T. soit 1 033.78 TTC.

Questions et informations diverses

Point sur les finances de la commune

M. H. Garnier donne un résumé de la rencontre avec Mme Gousset trésorière. Il en ressort que la situation financière est serrée, mais globalement saine (trésorerie positive). Par contre, la commune ne peut se permettre de faire un nouvel emprunt. Les travaux d'investissement devront être réfléchis et lissés dans les années.

Information sur le projet de révision du PLU

M. Le Maire fait part de la rencontre du 18 juin dernier avec des membres du conseil et un architecte urbaniste afin de guider la commune pour une réflexion sur une révision simplifiée du PLU.

Il faudra bien cerner les besoins : Accueil de nouveaux habitants, développement économique, zones agricoles, zones naturelles.

Il faudra également se préparer à l'élaboration d'un PLUI (Plan Local D'Urbanisme Intercommunal)

Smirgeomes

M. le Maire donne lecture d'un courrier du Smirgeomes relatif au projet de collecte des ordures ménagères bimensuelles afin de réduire les coups de prestation.

Le conseil municipal se prononcera lors du conseil municipal fin août.

Information sur les plages horaires de l'éclairage public

M. Le Maire informe que la société Delande retenue pour la maintenance de l'éclairage public a programmé son intervention fin de semaine 26, début de semaine 27

Après entrevue sur le terrain avec cette dernière et Alain Dutertre, l'éclairage public sera programmé de la façon suivante : Sur toute la commune de 5h30 le matin au lever du jour arrêt de l'éclairage commandé par la cellule. Le soir suivant l'obscurité allumage déclenché par la cellule extinction à 23h00

Les vendredis et les samedis éclairage jusqu'à 2h00 du matin place Raymond Fouquet, rue du Roi David, Place de l'Eglise et rue de la Mairie

Le radar pédagogique sera branché en continu

Il serait souhaitable de prévoir l'achat du logiciel afin de régler l'éclairage public lors manifestations diverses, (nuit des étoiles ...). Pour l'instant une intervention manuelle est possible sur la boîte

Information tirage au sort Jurés d'assises

M. Le Maire rappelle que le tirage au sort des jurés d'assises a été organisé à Surfonds (arrêté préfectoral du 15 avril 2014) le 10 juin dernier en présence de Messieurs les Maires d'Ardenay sur Merize, Soultré, Nuillé le Jalais. 6 personnes ont été tirés au sort sur les listes électorales : 2 de Nuillé le Jalais, 1 de Soultré et 3 d'Ardenay sur Merize.

Information curage des fossés.

M. Alain DUTERTRE explique qu'un devis a été demandé à l'entreprise Clément afin que ces travaux de curage soient budgétisés tout au long de la mandature.

Information sur la fermeture du bureau de poste du Breil / Merize

M. Le Maire rappelle qu'une pétition circule et qu'il a participé à la manifestation organisée par le Maire et des habitants du Breil sur Merize en présence du Conseiller Général M. Chaudun et de plusieurs Maires du Canton afin de maintenir le bureau de poste.

Projet de mise à disposition du terrain communal à l'association « Speed concept »

Avant de mettre à disposition le terrain communal à l'association « Speed Concept », Le Conseil municipal souhaite que plusieurs points soient précisés avec son président comme :

- Présentation d'un agenda d'aménagement et d'utilisation
- Les contrats d'assurances (responsabilité de l'utilisateur)
- La convention
- Aménagement d'une aire de stationnement, de toilettes publiques.....
- Intégration du projet sur terrain communal situé en zone verte au PLU (respect des arbres et de l'environnement...)
- Entretien du terrain

M. Grémy le Président de Speed Concept sera invité à la prochaine réunion du conseil municipal afin de présenter son projet.

Chemins randonnées

M. Le Maire informe des pourparlers avec le propriétaire du Moulin du Fresnes sur la commune de Volnay pour avoir un droit de passage permettant de retrouver la passerelle et de pouvoir finaliser les chemins de randonnées. Si les chemins sont matérialisés, ils pourraient entrer dans le guide des randonnées du Perche Sarthois pour l'année prochaine au début du printemps. La commission culture peut déjà envisager les panneaux à installer pour une promenade ludique, le genre de balisage, le nombre de randonnées sur la commune et le kilométrage.

Dates des prochains conseils municipaux : les jeudis 28 août, 9 octobre, 13 novembre et 18 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00 h 00.

Séance du Conseil Municipal de la commune de Surfonds

Du 25 juin 2014

Nom et Prénom de l'élu(e)	Présent (e)	Absent(e)	Signature
JACK Michel	X		
DUTERTRE Alain	X		
BLAVETTE Mélanie	X		
GARNIER Harold	X		
HAMELIN Pascal	X		
MALLET Emmanuelle	X		
DUPERRIN-MURILLO Nathalie	X		
HATTRY Gérard	X		
FORET Stéphanie	X		
WAMBST Sébastien	X		
VOLTZ Patrick	X		